

### Edito

La période estivale est généralement l'occasion d'observer une trêve bienvenue pour se ressourcer et s'organiser en vue de la rentrée. Celle-ci s'annonce particulièrement dense, tant l'actualité sur les sujets de la Médecine et de la Prévention est riche depuis ces derniers mois, avec notamment :

- les modifications importantes apportées par la loi du 20 juillet 2011 et les décrets du 30 janvier 2012 au fonctionnement des SIST, qui nécessitent, notamment, la rédaction de nouveaux statuts, l'élaboration des projets de service, la signature de Conventions quadripartites, sans oublier le développement des équipes pluridisciplinaires,
- les nouvelles attentes en matière de prévention de la pénibilité au travail, introduites dans la loi sur la réforme des retraites, qui imposent aux entreprises de nouveaux objectifs de traçabilité (fiche d'exposition) et de prévention des risques (10 facteurs légaux de pénibilité identifiés).

Dans ce contexte, BTP Santé Prévention est plus que jamais aux côtés des Services de Médecine adhérents pour relever ces défis et les accompagner efficacement dans leurs actions de prévention, en coordination et synergie avec l'OPPBTP et les préventeurs institutionnels.

C'est à Fariddine KARIMDJEE, nouveau Responsable de la structure et de l'équipe, qu'il revient de décliner ces orientations, en lien avec les membres du Bureau et du Conseil d'Administration. Agé de 40 ans, il a occupé un poste similaire en Lorraine dans une structure pluridisciplinaire identique à BTP Santé Prévention créée en 2005 par les trois services de Santé au Travail du BTP de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle. Il est également habilité IPRP et titulaire d'une Licence de Chimie/Physique, d'un DEST Prévention et Gestion des risques professionnels et d'un Master Prévention des risques et nuisances technologiques.

Je vous remercie de l'accueil que vous lui réserverez pour poursuivre et renforcer ensemble la prévention des risques et des maladies professionnelles dans le BTP.

Le Président,  
Marcel JAY



## Actualités des actions

---

### Maintien dans l'emploi des seniors

Cette action est soutenue par le FACT (Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et la DIRECCTE. Elle entre dans le cadre des deux accords signés récemment par la branche professionnelle du BTP, celui du 23 décembre 2009 relatif au Maintien dans l'emploi des seniors et l'Accord Pénibilité du 20 décembre 2011.

L'action a pour objectif d'aider les entreprises à lutter efficacement contre les phénomènes d'usure professionnelle et les inaptitudes des salariés vieillissants.

Pour ce faire, un comité de pilotage réunissant les médecins du travail et IPRP, les organisations professionnelles (FNTP, FFB Région Rhône-Alpes, CAPEB, SCOP BTP) et les acteurs de la santé au travail (DIRECCTE, ARAVIS, CARSAT, OPPBTP) sera mis en place dès septembre 2012.

Après une phase d'enquête visant à mieux cerner cette problématique, qui ne se limite pas à la seule usure physique, des accompagnements aux entreprises seront proposés sous deux formes :

- des actions collectives de sensibilisation pour que les dirigeants anticipent au mieux les effets du paradoxe entre l'usure professionnelle et l'allongement de la durée des carrières,
- des missions individuelles pour accompagner, au cas par cas, les entreprises dans la mise en place de mesures de prévention de l'usure professionnelle et de maintien dans l'emploi des seniors.

### Addictions

Comme vous le savez, prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail fait partie des prérogatives des Services de Santé au Travail. Le «Baromètre Santé 2010» pointe la Construction comme un des secteurs professionnels dans lequel ce risque est le plus prégnant.

Le groupe de travail «Addictions» de BTP Santé Prévention a souhaité établir un état des lieux sur les besoins des salariés en matière de prévention des addictions. Avec la participation active de quatre de nos services adhérents, une enquête a permis de recueillir plus de 500 questionnaires de salariés. Les résultats confirment que la prévention des addictions passe par un engagement clair, concerté et soutenu de tous les acteurs de la prévention.

Cet engagement doit se traduire par des moyens qui permettent :

- de libérer la parole dans les entreprises,
- d'apporter aux salariés des informations qualitatives,
- de développer des outils interactifs au sein de l'entreprise pour éveiller la prise de conscience collective.

Le rapport d'enquête sera mis en ligne sur [www.btpsanteprevention.fr](http://www.btpsanteprevention.fr)

---

## Actualités des actions

---

### Fiche de prévention des expositions et Document Unique : que doit faire le chef d'entreprise ?

La loi portant réforme des retraites prend en compte la pénibilité du parcours professionnel en mettant en place de nouvelles mesures renforçant la traçabilité, la prévention et la réparation des expositions professionnelles à des facteurs de pénibilité.

Tout chef d'entreprise, quel que soit son effectif, doit transmettre une fiche de prévention des expositions à ses salariés. Pour cela, il doit avoir élaboré l'évaluation des risques professionnels liés à l'activité de son entreprise et l'avoir retranscrit dans un Document Unique. L'ensemble des SIST et BTP Santé Prévention ont rédigé une note d'information à destination des chefs d'entreprise adhérents.

Pour répondre à toutes ces obligations, les Services de Santé et BTP Santé Prévention conseillent et assistent l'entreprise. Pour bénéficier de ce service compris dans les cotisations annuelles de l'entreprise au service de santé, le chef d'entreprise contacte son médecin du travail.

### Les apprentis parlent des liens intergénérationnels et de l'importance de la communication

Encore une fois, BTP Santé Prévention rend les apprentis acteurs de leur prévention. La collection de vidéos «fait par des apprentis pour des apprentis» s'est enrichie de deux vidéos supplémentaires cette année. En effet, les apprentis du CFA d'Autun de Saône-et-Loire et ceux de Bourg-en-Bresse dans l'Ain ont travaillé autour du grand sujet des risques psychosociaux. Vaste thème qui les a amené à évoquer précisément l'importance de la communication et des liens intergénérationnels dans le BTP. Ainsi, sont nés les films «il n'y a pas d'âge pour apprendre, partager c'est avancer» et «Si t'es mal, parles-en!».

Le médecin du travail, les formateurs et un ingénieur sécurité ont fait réfléchir les apprentis sur ce que pouvait être un risque psychosocial. Un scénario est né et le prestataire Graphito Création a réalisé le tournage des films dont les acteurs exclusifs sont les apprentis et leurs formateurs. Une expérience riche d'émotions et très réussie que les services de Santé et BTP Santé Prévention renouvellent pour l'année prochaine. N'hésitez pas à nous solliciter !

### Les peintres et la nouvelle réglementation : conférence organisée par l'UPPF-FFB

BTP Santé Prévention sera au service des peintres de Rhône-Alpes lors de la conférence du 15 novembre 2012 à la Maison des Entreprises de Villefontaine, organisée par l'Union Professionnelle Peinture et Finitions (UPPF) de Rhône-Alpes. Une conférence pour expliciter la nouvelle réglementation sur les décapants de peinture et les nouvelles alternatives. Ce sera l'occasion pour BTP Santé Prévention de présenter ses accompagnements des entreprises par le biais de l'aide à l'évaluation des risques professionnels - avec l'élaboration du Document Unique - et particulièrement de l'évaluation des risques chimiques.

---

# Actualités des actions

---

## Site Internet

Dans l'objectif de favoriser la simplification et la lisibilité des actions au service des entreprises adhérentes aux services de santé, BTP Santé Prévention a lancé une démarche pour développer l'interactivité entre les sites Internet des SIST et celui de BTP Santé Prévention. L'objectif est notamment de pouvoir importer sur les sites Internet des SIST des pages réalisées par BTP Santé Prévention. En effet, c'est bien le service de santé qui doit être l'interlocuteur privilégié de l'entreprise et identifié comme tel. Il s'agit également d'initier une démarche de mutualisation pour alléger partiellement la gestion des sites en partageant des développements communs. Une première réunion a été organisée avec le prestataire informatique choisi par les SIST concernés afin de définir précisément le cahier des charges.

Parallèlement, le site Internet de BTP Santé Prévention a été mis à jour et un certain nombre de nouveaux documents sont consultables à l'adresse suivante : [www.btpsanteprevention.fr](http://www.btpsanteprevention.fr)

## ALTHER

Prestataire de l'AGEFIPH pour la mission ALTHER, BTP Santé Prévention intervient auprès des entreprises du BTP de la région Rhône-Alpes pour les accompagner dans l'optimisation de leurs réponses à l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés.

L'objectif de cette mission, proposée gratuitement aux entreprises, est de les accompagner dans leurs démarches pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap et diminuer ainsi le montant de leur contribution financière. BTP Santé Prévention intervient en complémentarité des autres services AGEFIPH, tels Cap emploi et SAMETH, et tous autres organismes de placement et de formation sur le territoire concerné.

Trois niveaux d'actions :

- l'information : sur toutes les questions relatives à l'emploi des personnes handicapées : cadre légal, présentation des aides financières, acteurs mobilisables, aide au remplissage de la DOETH,...
- l'accompagnement : déterminer les moyens permettant de répondre à l'obligation d'emploi, identifier les actions réalisables et accompagner leur mise en œuvre pendant 12 mois.
- la mobilisation : un appui pour concrétiser l'accueil de stagiaires et d'alternants en situation de handicap.

Les entreprises ayant bénéficié de ces prestations ont pu engager différentes démarches telles que le recrutement, l'accueil de stagiaires, la communication et la sensibilisation des collaborateurs,...

Pour toutes questions relatives à ces prestations, il est possible de contacter directement (ou via votre Service de Santé) Aurélie CHEVALLIER à BTP Santé Prévention.